

CFALIEN

Belgique - België
P.P.
Bruxelles X
1/2537

Bureau de dépôt :
Bruxelles X
2.200 exemplaires

Agrément P002877

Bulletin trimestriel
Mars, avril & mai 2013

130



**ANIMATEUR EN ÉCOLE DE
DEVOIR : UNE FONCTION
PLURIELLE... SINGULIÈRE**

SOMMAIRE

Dossier :

3

Animateur en école de devoir : une fonction plurielle... singulière

4

L'aide aux devoirs, un secteur à l'image de son public : diversifié

6

Le jeu : outil d'apprentissage

8

L'aide aux devoirs : réalités et pratiques multiples

10

Les devoirs, un jeu d'enfant !

12

FORMATIONS ET ANIMATIONS

Le CFALIEN est une publication du
Centre de Formation d'Animateurs asbl

Service de Jeunesse et de Promotion des
Travailleurs Socioculturels agréé par
le Ministère de la Fédération Wallonie - Bruxelles
Agréé par la COCOF comme Opérateur
d'Insertion Socioprofessionnelle

32, Chaussée de Boondael, 1050 Ixelles
Tél: 02/511.25.86 - web: www.cfaasbl.be

Nos bureaux sont ouverts
du lundi au vendredi de 9h à 17h

ÉDITORIAL

En avril, ne te découvre pas d'un fil... Les devoirs scolaires feront, pour deux mois et demi encore, la pluie et le beau temps dans le temps libre de l'enfant.

Ce CFALIEN vous propose d'explorer les Écoles De Devoirs et le kaléidoscope de ses animateurs, sans ne jamais croiser aucun des membres des Siouxsie and The Banshees !

Dépasant les mots, les EED agissent pour que l'accompagnement aux devoirs ne soit pas un privilège, uniquement réservé à ceux qui en auraient les moyens : financiers, certes, mais humains aussi. Être animateur dans une École de Devoirs, c'est agir au quotidien pour permettre à chacun des enfants rencontrés de ne pas être victime d'une société marquée par l'inégalité ; ou plutôt par les inégalités de toutes sortes : économiques, sociales, culturelles et même physiques.

Et si l'on refondait l'école ? En créant une institution chargée de donner à chacun ses potentialités, comme si l'on rebattait sans cesse les cartes, au lieu de bloquer chacun avec des jeux déjà faits d'avance. Rêvons l'école comme un lieu de vie et d'éducation, au-delà du lien essentiel d'instruction qu'elle constitue : créons une communauté éducative. L'union des enseignants, des familles et des animateurs c'est reconnaître - enfin ? - que l'éducation est une mission plus que jamais partagée.

Le but est bien commun et même si les chemins empruntés sont différents, le changement ce n'est pas maintenant, c'est tout le temps !

Lamia KEBBOUL



Photo : CFA

DOSSIER : ANIMATEUR EN ÉCOLE DE DEVOIR : UNE FONCTION PLURIELLE... SINGULIÈRE

Il y a les pour et les contre ; il y a ceux qui estiment qu'il en faut tous les jours, d'autres qui se contenteraient d'une ou deux fois par semaine. Il y a ceux qui pensent que cela ne doit pas prendre plus d'1/4 d'h, d'autres qui pensent que la durée dépend de chacun. Ceux-ci et ceux-là c'est nous et la question qui fait débat porte sur les travaux scolaires à domicile. Et si nous avons tous un avis, c'est d'abord parce que nous avons tous été élève (plus ou moins longtemps, avec plus ou moins de motivation et de succès). C'est ensuite parce que nous y sommes confrontés de près ou de loin, en tant que parent ou professionnel de l'enfance (animateur, éducateur, coordinateur, enseignant...)

Et les devoirs ont la vie dure !

Les travaux à domicile sont définis comme une activité dont la réalisation peut être demandée à l'élève en dehors des heures de cours par un membre du personnel enseignant¹. Cette définition englobe donc toutes les tâches nommées devoirs, leçons, activités de recherche ou de préparation.

Le problème est que ces travaux nécessitent souvent l'aide d'un adulte. Face à des parents qui n'ont pas le temps ou les ressources pour assister leur(s) enfant(s), toute une offre de service s'est développée. Le marché privé des cours à domicile et cours individuels, au demeurant fort lucratif, connaît d'ailleurs un bel essor. A grand renfort d'étudiants mais aussi je cite « d'enseignants aux qualifications précisément vérifiées », ces entreprises offrent un service clé en main à des parents soucieux d'offrir je cite encore, « le meilleur » ou « les clés de la réussite » à leur progéniture.

A côté des entreprises privées, le secteur des écoles de devoirs (EDD) a lui aussi connu un essor considérable. Né de la volonté d'associations actives au niveau local en matière d'éducation permanente, d'insertion socioprofessionnelle, de cohésion sociale, d'activités extrascolaires pour les enfants agissant en milieux populaires et selon des approches diverses, ce secteur s'est progressivement structuré, amenant les pouvoirs publics à sa reconnaissance officielle en tant que secteur à part entière (décret du 28 avril 2004).

Mais dans son rapport d'activités 2012, la coordination des écoles de devoirs de la Région Bruxelloise (CEDD) s'inquiète de l'accroissement de la demande et des listes d'attente qui en résultent dans les EDD. Une saturation constatée aussi par l'OEJAJ² dans son rapport d'évaluation 2008-2011 des EDD en Fédération Wallonie-Bruxelles.

Comment définir une école de devoirs ? Qui sont ces animateurs qui rencontrent les enfants au quotidien ? Quel est leur rôle ?

Pour tenter de répondre à ces questions, le CFAlie n est parti à la rencontre de quelques intervenants bruxellois. Un panorama davantage illustratif que représentatif pour un coup de projecteur sur une fonction qui, puisque les devoirs scolaires sont loin de disparaître, semble promise à un avenir durable...

par Pierre-Alain Gerbeaux

1 - Selon la circulaire n°108 du 13 mai 2002.

2 - L'Observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Aide à la Jeunesse : « état des lieux des réalisations, des besoins et des enjeux du secteur des écoles de devoirs pour les années 2008-2011 »



L'AIDE AUX DEVOIRS, UN SECTEUR À L'IMAGE DE SON PUBLIC : DIVERSIFIÉ

Véronique Marissal est coordinatrice de la CEDD. Elle y travaille à temps plein depuis 1988, lors de la mise en place des contrats de quartier, elle a participé à toutes les étapes de structuration et de reconnaissance de ce secteur par les pouvoirs publics.

C falien : S'il fallait dresser le portrait de la CEDD...

La Coordination des Ecoles De Devoirs est née au début des années 80 à l'initiative d'associations de terrain créées parfois depuis plus de 10 ans. Des associations qui se voyaient confrontées aux questions relatives à la scolarité et à l'échec des enfants d'une part et à la formation des animateurs d'autre part. Des associations qui souhaitaient sortir de leur isolement, partager leurs expériences, constats et questions et interpeller les pouvoirs publics concernés par les politiques de l'enseignement, de l'enfance et de la jeunesse. Devenue asbl en 1990 et reconnue en tant que coordination régionale d'écoles de devoirs en 2004, la coordination mène aujourd'hui son projet avec une équipe de 2 personnes, selon

trois axes de travail. Le premier concerne la permanence d'informations. Une permanence qui s'adresse tant aux parents, qu'aux professionnels du secteur et aux partenaires. Le second englobe l'ensemble des services à destination des associations : formations continues, matinées de réflexion et d'échanges, centre de documentation et accompagnement de projet. Le troisième concerne le travail politique de représentation et d'interpellation et s'adresse exclusivement aux associations membres (52 à ce jour, dont certaines ont plusieurs écoles de devoirs).

En mai 2012, notre tentative d'établir un état des lieux nous a permis d'identifier 225 lieux proposant des activités d'accompagnement scolaire en région bruxelloise.

(En dehors des initiatives de soutien scolaire privées et payantes). 113 de ces lieux étaient reconnus « Ecole de devoirs » par l'ONE. 153 de ces lieux étaient financés dans le cadre du dispositif « Cohésion sociale » dans la priorité « Soutien scolaire » soit 68%.

CFAlien : Au quotidien, quel est le travail de la CEDD ?

Chaque coordination doit répondre aux critères pédagogiques suivants :

1° définir, mettre en œuvre et évaluer de façon régulière un projet pédagogique propre et un plan d'action annuel.

2° organiser une offre de formation continue en fonction des besoins identifiés par les écoles de devoirs de son ressort territorial ;

Les écoles de devoirs sont structurées en 5 coordinations régionales, toutes membres de la Fédération Francophone des Ecoles de Devoirs :

La Coordination des Écoles de Devoir du Brabant Wallon - CEDDBW

La Coordination des Écoles de Devoirs de Bruxelles - CEDD

La Coordination des Écoles de Devoirs du Hainaut - CEDDH

La Coordination des Écoles de Devoirs de Liège - AEDL

La Coordination des Écoles de Devoirs de Namur et Luxembourg - CEDDNamLux

Elles rassemblent plus de 200 écoles de devoirs en Communauté Française.

Chaque structure, à son niveau, doit viser quatre missions définies par le décret sur les EDD :

1. le développement intellectuel de l'enfant, notamment par le soutien à sa scolarité, par l'aide aux devoirs et par la remédiation scolaire ;
2. le développement et l'émancipation sociale de l'enfant, notamment par un suivi actif et personnalisé, dans le respect des différences, dans un esprit de solidarité et dans une approche interculturelle ;
3. la créativité de l'enfant, son accès et son initiation aux cultures dans leurs différentes dimensions, par des activités ludiques, d'animation, d'expression, de création et de communication ;
4. l'apprentissage de la citoyenneté et de la participation.

Source : www.ffedd.be





3° développer sous différentes formes une action de soutien aux écoles de devoirs dans son ressort territorial et notamment :

- a) fournir une aide à la création de nouvelles écoles de devoirs dans son ressort territorial ;
- b) élaborer et diffuser des outils pédagogiques à destination de toutes les écoles de devoirs reconnues de son ressort territorial, en collaboration avec la Fédération communautaire visée à l'article 10 ;
- c) tenir régulièrement des réunions à destination de toutes les écoles de devoirs reconnues de son ressort territorial ;

4° informer le public quant à l'existence et aux caractéristiques de toutes les écoles de devoirs reconnues sur son ressort territorial et l'orienter ;

5° respecter et défendre en son sein les droits de l'homme et les droits de l'enfant.

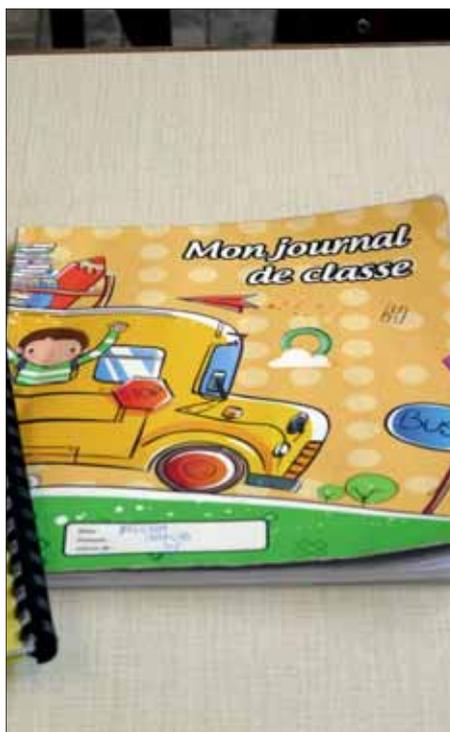
Concernant le 2°, la coordination, tenant compte, d'une part, des demandes formulées et, d'autre part, des exigences professionnelles du travail en école de devoirs, propose chaque année un programme de formations continuées et de matinées. Vu l'importance de l'offre de formations continuées par différents centres de formations, la coordination cible son projet de formations autour des questions d'apprentissage et, ces dernières années, de gestion du groupe d'enfants et de jeunes et plus particulièrement des règles et sanctions. Cette programmation n'est pas figée et peut faire l'objet de modifications selon les évaluations, constats et attentes du terrain.

Par ailleurs, nous organisons des matinées d'échanges et de réflexion ou de découverte d'outils, pendant lesquelles les ani-

mateurs sont invités à présenter, partager, confronter et analyser leurs expériences et pratiques professionnelles d'une part ou à découvrir des outils et plus particulièrement des jeux d'autre part. (Présentation, découverte, analyse d'outils pédagogiques et de jeux au regard des compétences mobilisées et développées).

Concernant le 3°, l'offre de la coordination est directement liée aux moyens !

Ainsi, pour l'aide à la création, le soutien de la CEDD ne peut qu'être limité à un soutien dans la rédaction du projet d'accueil. Il nous est en effet impossible, au-delà d'une orientation vers d'autres services spécialisés, de prendre le temps de travailler un projet entre création d'une asbl, élaboration du



projet d'accueil et recherche de locaux, de personnel encadrant ou de subventions ! Au-delà du soutien que nous pouvons ou ne pouvons pas apporter, une question fondamentale se pose à nous, celle de l'externalisation accrue par l'École d'une partie de ses missions vers les intervenants extérieurs. Dans quelle mesure accepte-t-on en effet de participer à l'inflation de l'offre d'un soutien scolaire externe ?

Concernant l'élaboration et la diffusion d'outils pédagogiques, nous continuons de considérer que les meilleurs outils sont ceux que nous créons nous-mêmes tenant compte des situations particulières vécues. Des outils à mutualiser progressivement. C'est surtout par l'offre d'un centre de documentation que nous tentons de répondre à cette exigence. Environ 1300 ouvrages de référence, outils d'animations, jeux... sont mis à disposition des travailleurs du secteur. La politique d'achat prend en compte les demandes des usagers, l'offre de formations de la coordination, l'actualité éditoriale... Plus qu'un centre de prêt, le centre de documentation est à envisager comme un centre de ressources. L'équipe prend le temps de connaître les différents outils mis à disposition en vue de les présenter aux animateurs. Outre la présentation lors de rendez-vous, certains outils seront présentés dans le cadre des formations, d'autres pourront être présentés dans notre mensuel. Dans la mesure du possible, nous travaillons davantage avec les animateurs sur la démarche pédagogique ayant amené à la réalisation des outils que sur la possibilité de les utiliser « tels quels ».

Au-delà du public visé par les écoles de devoirs (4°), la permanence est à envisager différemment selon les personnes qui y font appel (parents et jeunes mais aussi travailleurs du secteur et partenaires de l'éducation). Les demandes nous arrivent par téléphone ou, davantage qu'auparavant, par courriels. Il arrive également que des personnes s'adressent à nous en se rendant sur place au risque de ne pas nous trouver... Un tiers des demandes concernent la recherche d'une école de devoirs.

Outre ces deux axes de travail, la coordination vise également à développer un travail d'analyse, de réflexion et de représentation du secteur. L'organisation de réunions institutionnelles régulières (Assemblée Générale, Conseil d'Administration, sous-

groupes de travail) permet de mobiliser les travailleurs des associations membres autour du projet de la coordination, que les initiatives viennent de l'équipe, du CA ou d'une association membre. Par ailleurs, la coordination s'inscrit dans un réseau : membre de la FFEDD, participation à la commission d'avis EDD et à la section cohésion sociale du Conseil Consultatif des Bruxellois Francophone, membre du Collectif « La Marguerite » initié par Infor Jeunes Laeken et également membre de la Plate-forme de lutte contre l'échec scolaire.

CFAlien : Est-il possible de dresser un profil ou des profils-type des animateurs EDD ?

A l'image du secteur, nous ne pouvons pas définir un profil-type de l'animateur ! A secteur diversifié, équipes et profils diversifiés et complémentaires de travailleurs ! (rémunérés, volontaires – à temps plein, à temps partiel – assistants sociaux, éducateurs, enseignants, logopèdes, animateurs, artistes... - des plus ou moins jeunes ou plus ou moins vieux !).

Une diversité qui nous dit la réalité d'un travail complexe et complémentaire, à partir du moment où une demande particulière – et toute situation est particulière ! – est « déposée » dans un lieu.

Une complémentarité à trouver en interne (par les apports d'une équipe interdisciplinaire) ou par un travail en réseau (par l'élaboration progressive d'un réseau de partenaires où réorienter certaines demandes tout en laissant la porte ouverte là où elle a été formulée en premier).

Une complémentarité indispensable lorsque l'on entreprend d'accompagner les enfants et les jeunes dans leur scolarité et que l'on tient compte de la multiplicité et de l'interaction des facteurs qui peuvent, à un moment donné, expliquer une difficulté scolaire.

Ainsi, le projet d'accompagnement d'un enfant vivant une situation ponctuelle difficile le plaçant devant des difficultés scolaires nouvelles pour lui (perte de logement, déménagement, séparation des parents, maladie d'un membre de la famille, par exemple) sera différent de celui proposé à un enfant primo-arrivant avec toute son histoire migratoire récente, ou encore d'un jeune vivant depuis des années l'échec et la relégation dans une filière qu'il n'a pas choisie.

Toute la complexité du travail se trouve donc dans le dosage entre l'attention particulière portée à chacun dans le cadre d'un accompagnement collectif (Accueil – Ecoute – Respect du rythme et des besoins de



chacun – Bienveillance - Mises en projet), l'offre d'accompagnement proposée (Un lieu et une présence – Une aide à la compréhension d'une consigne, de matières – Un travail méthodologique - Des ateliers où développer ses compétences – Un accompagnement individuel et/ou collectif) et les buts à atteindre (Un devoir fait – Une leçon connue – Une matière comprise – Une méthode d'apprentissage – Une autonomie progressive – Une maîtrise de la langue française – Le développement global de l'enfant et du jeune dans son environnement scolaire, familial et social).]

LE JEU : OUTIL D'APPRENTISSAGE

Dans le programme de formation continue de la FFEDD, plusieurs modules de formation proposent d'utiliser « le jeu » comme outil pédagogique. Quel est l'intérêt de ce vecteur dans les apprentissages ?

C Véronique Marissal, coordinatrice de la CEDD

Parler de la place du jeu en école de devoirs, c'est introduire la réflexion autour de la question même de la qualité de l'accueil des enfants au-delà de l'activité de soutien scolaire, des temps des enfants, de leur participation au projet, des relations qui se tissent avec les adultes, de la place réservée à leurs parents, etc...

Il est souvent d'usage d'opposer jouer et apprendre. Il est vrai que jouer est souvent

synonyme de plaisir, et apprendre d'effort. Pourtant la plupart des pédagogues s'accordent aujourd'hui pour affirmer, d'une part, qu'on n'apprend pas durablement sans plaisir et, d'autre part, que beaucoup de jeux demandent un effort important !

Pour les enfants, même s'ils ne contestent nullement le fait de devoir les faire, les devoirs entrent clairement en concurrence avec leur temps de loisirs, ce temps où ne rien faire, jouer avec les copains, faire un tour de vélo dans le quartier... Pour cer-

tains parents, le devoir constitue l'activité principale et importante demandée à leur enfant après l'école, en dehors de ce « métier d'élève », ils envisagent trop souvent le temps libéré comme « inutile », voire « source de dangers ». Très souvent, ils nous disent que leurs enfants aiment jouer, mais que jouer est une « activité de petits » et qu'en grandissant, les enfants doivent progressivement s'en éloigner. C'est avec ce rapport aux apprentissages et à l'école qu'ils viennent inscrire leur enfant en école de de-

voirs attendant trop souvent de celle-ci que le devoir soit fait, terminé, corrigé...

Pourtant, cette activité est pour l'enfant un mode privilégié d'expression de ses besoins, le lieu d'apprentissages multiples, celui où se construit sa pensée abstraite, son rapport à soi, aux autres et au monde. Lorsque l'enfant court, saute, rampe, grimpe, lance et rattrape une balle... il est à la découverte de ses possibilités corporelles, à la recherche de ses propres limites. Lorsqu'il joue diverses situations, seul ou avec d'autres, c'est sa manière de se les approprier, d'imaginer, de créer, de régler d'éventuels conflits. Nous

aux enfants d'exposer et de confronter leurs manières de faire et de les argumenter. Une manière aussi d'amener progressivement tous les enfants à oser y jouer !

Jouer met les enfants - et les adultes ! - dans des situations très diversifiées qui les obligent à prendre en compte les différents paramètres de l'environnement, l'espace, le matériel, les partenaires. Le jeu offre autant d'occasions de développer de nombreuses capacités. Faire de la place au jeu, c'est avant tout en comprendre les valeurs intrinsèques et son importance dans le développement de l'enfant. C'est ensuite envisager la place



sommes dans le jeu symbolique, le «jouer à être». Le mouvement, la parole, le dessin, la construction,... sont autant de moyens qui développent l'imaginaire en enrichissant la réalité.

Proposer des jeux de logique et de stratégie aux enfants et aux jeunes, par exemple, c'est leur permettre de développer et d'exercer des compétences telles qu'établir des liens logiques, traiter des données... et les soutenir dans le passage complexe de la pensée concrète vers la pensée abstraite. Jouer ce type de jeux, c'est arriver à distinguer l'essentiel de l'accessoire, analyser, classer, comparer, induire, déduire, anticiper, poser des hypothèses... Les moments de verbalisation collective des stratégies des uns et des autres seront précieux pour permettre

qu'on veut lui réserver dans le projet pédagogique de l'association en tenant compte des autres activités proposées, de l'espace, du temps, du matériel et de l'infrastructure disponibles. Pour que le jeu soit jeu, certaines conditions doivent cependant être remplies. Le principe fondamental du jeu doit rester le plaisir. Quand il n'y a plus plaisir, il n'y a plus jeu. Le jeu est une activité libre, l'enfant doit pouvoir choisir à quoi il joue (dans ce qui lui est proposé), avec qui il joue (un autre enfant, l'animateur), et combien de temps il joue (il doit pouvoir quitter le jeu quand il en a envie). Le jeu peut évoluer dans le temps, l'enfant peut en modifier les règles avec l'accord des autres joueurs. Enfin le jeu doit rester une activité gratuite. L'enfant n'est pas évalué quand il joue, il joue juste pour le plaisir.

Marion Poisson, Logopède, CTL La Barricade

Je pense qu'on apprend beaucoup plus facilement en jouant. Pour moi la base de tout apprentissage est le plaisir. L'enfant éprouve souvent beaucoup de plaisir à jouer, et étonnamment même lorsque cela le met en difficulté. Je vais prendre l'exemple d'une enfant dont je m'occupais à l'ASBL : gros décrochage, aucune envie d'apprendre, blocage face à l'écrit. On a commencé à fabriquer ensemble une boîte de mots, mots qui venaient d'elle, mots qu'elle aimait. À partir de ces différents mots nous avons joué : memory, jeu de l'oie, devinettes, création de phrases. Ce que je lui demandais la mettait parfois en difficulté mais on jouait. Elle a pris plaisir à manipuler des choses qui n'avaient aucun sens pour elle et à les maîtriser. Pour moi le jeu n'est qu'un enrobage, enrobage important pour l'enfant.

J'ai souvent entendu ce genre de remarque venant des parents : « mais vous ne travaillez pas, vous ne faites que des jeux ! ». Je pense que dans l'esprit d'encore beaucoup trop de parents, les jeux divertissent mais ne sont pas nécessairement sources d'apprentissage.

Richard MUDOZA Educateur-Animateur EDD-Pass' Pass' du CEMO-CEMÔme asbl

Le jeu constitue l'un des moments-clés dans le cadre de l'épanouissement de l'enfant. C'est à travers le jeu que l'enfant se découvre ou se mesure par rapport à ses capacités et ses performances. Certains problèmes ont une solution à travers le jeu comme outil d'apprentissage.

Dans l'ensemble des cas, beaucoup de parents sont positifs et ils accompagnent même les enfants dans le cadre de ces différents jeux.

Guilhem Culot, Animateur secteur accueil extra-scolaire, Gaffi asbl

Le jeu c'est le meilleur moyen pour apprendre ; pour le calcul, l'écriture, ça permet de renforcer ou d'accélérer certains apprentissages. Les jouets aussi : j'utilise par exemple un « petit magasin » (panier avec des fruits et des légumes), c'est concret, les enfants peuvent les manipuler. Pratique pour expliquer des notions abstraites !]

L'AIDE AUX DEVOIRS : RÉALITÉS ET PRATIQUES MULTIPLES

Fathia Saadi travaille depuis 7 ans à l'école Notre-Dame du Sacré-Cœur à Schaerbeek, qui compte 100 élèves de maternelle et 200 élèves de primaire. Elle a fait ses études au Maroc (jusqu'en 2e année de droit). Elle est engagée sous statut ALE, comme accueillante pour la garderie surveillée. Mais elle préfère dire qu'elle assure une garderie dirigée. En dehors de sa fonction elle est très impliquée dans l'école, en tant que parent d'élève et comme membre ultra active du comité de parents.

Comment se passe une journée de travail classique ?

La garderie a lieu de 15h30 à 17h30 dans le réfectoire. Mais j'arrive un peu avant pour préparer le local. Pour commencer je prévois un temps collation et détente, pendant

plus concrets (des fruits ou des bonbons) mais j'ai aussi un jeu en bois pour décomposer les calculs (voir photo). Utiliser des jeux, cela permet de leur faire apprendre sans en avoir l'air. Je remarque aussi qu'ils sont plus attentifs.

Ceux qui ont fini les premiers peuvent alors prendre des jeux ou un livre ou discuter en attendant les derniers. Puis je deviens animatrice et je leur propose des jeux en groupe. J'ai d'ailleurs accès à la salle de gym qui est juste à côté. Pour cela je peux réutiliser ce que j'ai appris en formation, (j'en ai d'ailleurs suivi 2 avec le CFA) et donc je prépare un programme afin de diversifier mes animations. Les enfants apprécient et certains ne veulent d'ailleurs pas partir quand leurs parents arrivent. Pour les maternelles, il y a une collabora-

tion à la garderie). Cela m'arrive aussi de discuter en dehors de la garderie, forcément, pour la plupart, nous habitons dans le même quartier.

Marion Poisson est logopède, diplômée de l'Institut Libre Marie-Haps. En attendant de pouvoir faire une équivalence de diplôme en France, elle a proposé à une amie animatrice en alphabétisation de venir faire du bénévolat à l'ASBL où elle travaille. Il s'agit du CTL La Barricade à St-Josse.

Quel a été ton rôle au sein de l'EDD ?

L'équipe m'a proposé de venir travailler deux après-midis par semaine à son école de devoirs. Celle-ci accueille des enfants de 4ème à 6ème primaire. L'objectif est de les aider dans leurs apprentissages (révision de matières non comprises, aide aux devoirs, méthodologie, etc.). Pendant la période où j'y étais, nous avons décidé avec l'équipe que je ne m'occuperais que des enfants en décrochage. Mon rôle était de comprendre pourquoi il y avait ce décrochage et quelles pouvaient être les difficultés sous-jacentes.

Toute l'équipe est tombée d'accord pour que je m'occupe de certains enfants et que je prenne le temps avec chacun. Ces enfants m'ont été « adressés » par la coordinatrice qui repérait rapidement les enfants en grosse difficulté dans un domaine ou l'autre. Nous avons créé un cahier de communication pour nous informer les uns et les autres de certaines remarques ; ou nous prenions le temps de discuter des enfants que j'avais, pour que ce que j'arrivais à mettre en place soit maintenu avec les autres animateurs. Ça a vraiment bien marché (mais c'est aussi parce que c'est une super équipe, qui plus est, ouverte).

Guilhem Culot travaille comme animateur au GAFFI depuis 2008. L'asbl, créée en 1978, est située dans le quartier de la gare du Nord et a démarré avec des activités d'Education Permanente puis d'Insertion SocioProfessionnelle. L'émergence d'un secteur enfance résulte des besoins



lequel les enfants peuvent se défouler, discuter, courir dans la cour. C'est une pause indispensable avant la phase « devoirs » (16h-16h30 maximum). Je demande alors aux enfants de primaire (soit 20 à 25 enfants) de sortir leur journal de classe. Puis je passe de l'un à l'autre. Mon objectif est de les assister pour qu'ils fassent leurs devoirs et de vérifier s'ils ont compris.

Pour les élèves de 1^{ère} année, je les aide à lire les consignes (par ex : dessinez Thomas en train de cuisiner); pour les plus grands qui ont des dictées à préparer. Je les laisse lire et recopier les mots ou la phrase puis je leur dicte et je corrige avec eux. En calcul, je corrige avec eux. S'il y a des problèmes de compréhension, j'explique avec des exem-

tion avec une crèche voisine. Les enfants y vont 2 fois par semaine et les deux autres jours, c'est l'animatrice qui vient. Pendant les congés scolaires, avec le comité de parents, nous avons aménagé un espace pour les maternelles dans le réfectoire, avec des motifs peints sur les murs, des tapis, des jeux. Avec le comité, nous avons aussi décoré la cour (les murs et le sol).

Comment envisages-tu la relation avec les parents ?

Même si cela ne dure pas longtemps c'est très important. J'assure la communication entre l'institutrice et les parents (surtout pour ceux qui ne savent pas lire). Je parle de la journée vécue par l'enfant (à l'école et



constatés pour les enfants du public adulte du GAFFI et pour les enfants des commerçants du quartier.

Peux-tu nous décrire ta fonction d'animateur en école de devoir ?

L'EDD a lieu les lundis, mardis et jeudis. Nous sommes 4 animateurs pour les 6 niveaux de primaire (environ 50 enfants).

J'arrive à 14h car j'ai une heure pour préparer mes temps d'animation. Puis à 15h, nous allons chercher les enfants à l'école en face. Entre 15h30 et 16h, c'est le moment pour goûter et pour souffler.

De 16h à 17h, nous regroupons les enfants par classe. Juste avant les devoirs, nous avons instauré un moment « quoi de neuf » afin de s'informer sur ce que les enfants ont vécu pendant leur journée. L'activité fonctionne avec un bâton de parole et des rôles distribués aux enfants (le président qui lance et conclut l'activité et distribue le bâton ; le secrétaire qui tient à jour la liste de présence, le chef de rang qui guide le groupe lors des déplacements en dehors de la salle).

C'est un bon moyen pour renforcer la cohésion du groupe, prévenir d'éventuels conflits et augmenter la concentration pendant le moment des devoirs. Pour ma part je l'utilise chaque jour.

Je leur demande d'ouvrir leur journal de classe. Je relis les devoirs et vérifie que chacun a compris ce qu'il devait faire, puis les enfants travaillent individuellement. Ce qui me permet de prendre du temps avec ceux qui ont de la lecture.

Une fois les devoirs terminés, ils peuvent prendre des jeux calmes ou des jeux d'entraînement aux apprentissages (ex : calligraphie, « relier les nombres pour faire apparaître une forme »...). Souvent, les élèves de 5^e et 6^e primaires apportent leur soutien aux plus jeunes. C'est un moyen pour ces derniers d'avoir des explications dans un langage complémentaire à celui de l'animateur ; et cela permet aux plus grands de réviser certaines notions.

Ma tâche consiste donc à fournir une aide pour lire ou relire les consignes, vérifier leur compréhension et fournir un soutien, c'est-



à-dire revoir certaines notions avec l'enfant. Et là je dois être attentif à utiliser les mêmes outils que l'institutrice. J'ai donc quelquefois sur le temps de midi un moment d'échange avec elle (je viens travailler plus tôt, bénévolement, elle réduit son temps de pause). Par ailleurs, nous avons 2 fois par an une réunion d'échanges à laquelle participe toute l'équipe d'animation EDD

et toute l'équipe des enseignants. J'essaie aussi de tenir un cahier quotidien dans lequel je note mes observations, pour savoir à quoi je dois être attentif par la suite avec chaque enfant.

Puis, entre 17h et 18h, c'est un temps d'animation où nous proposons diverses activités, jeux d'intérieur/d'extérieur, jeux de société, ateliers créatifs d'expression : les groupes-classes sont mélangés. Ces moments permettent de proposer des activités de détente liées aux savoirs mais à caractère plus ludique.

L'animation c'est aussi le mercredi et le vendredi après-midi. Pour ma part, j'anime un atelier « nature » le mercredi pour les 6-8 ans (construction de nichoirs, plantation, observation dans les parcs, visite d'une apicultrice bruxelloise qui a ses ruches sur les toits...) et un atelier « art urbain » le vendredi pour les 9-12 ans. Cela permet d'avoir les enfants de l'EDD mais dans un contexte différent, ce qui est très riche.

Comment conçois-tu la relation avec les parents ?

Indispensable ! Les moments informels quand les parents récupèrent leurs enfants sont importants. Certains parents sont dans une attitude consumériste vis-à-vis de l'EDD (pour eux, nous sommes là pour faire faire tous les devoirs). Mon rôle est alors de

les conscientiser à leur rôle de parents, qui implique le suivi de la scolarité et des apprentissages. Mais je sais que pour certains enfants, l'EDD est le seul espace adapté et calme pour faire les devoirs. D'autres parents ont plus une attitude stakhanoviste (l'enfant doit réussir, il doit sans cesse travailler, s'exercer). Mon rôle est alors de rappeler les besoins de l'enfant (repos, détente,

jeu... des activités qui sont tout aussi propices aux apprentissages).

De façon plus formelle, nous avons une réunion de présentation en début d'année scolaire. Tous les 2 à 3 mois, nous organisons aussi une « rencontre parents » : il s'agit d'un moment convivial (avec thé et biscuits) pour mieux faire connaissance, discuter des enfants de leur progrès... J'ai le projet d'utiliser certains textes étudiés en classe par les enfants comme support d'apprentissage aux mamans en formation alphabétisation. Cela permettrait d'établir un « nouveau pont » entre 2 types de publics du GAFFI et de faciliter et concrétiser le suivi de la scolarité des enfants.

Richard Mudoza est éducateur-animateur à l'École de devoirs « Pass'Pass' » au sein des asbls CEMO-CEMôme à St-Gilles, depuis un an.

Peux-tu nous décrire ta fonction d'animateur en école de devoir ?

Je m'occupe de l'aide aux devoirs, c'est-à-dire accompagner les enfants à faire correctement leurs devoirs et, parfois, nous pouvons entrer avec eux dans l'une ou l'autre matière, en vue de les aider dans la compré-

hension et la résolution de leurs difficultés (souvent à la demande de l'enfant ou des parents de l'enfant...).

Mon public est constitué des enfants venant des écoles primaires de Saint-Gilles et/ou étudiant ailleurs mais résidant dans la commune. Il s'agit des enfants de 6 à 12 ans, voire 13 ans. C'est un public très diversifié, comprenant des primo-arrivants (d'Amérique Latine, d'Afrique Subsaharienne, du Maghreb et de l'Europe de l'est).

Nous travaillons en équipe de 3 à 4 éducateurs-animateurs par jour pour un groupe de 26 à 28 enfants inscrits.

Nos activités se déroulent du lundi au vendredi durant l'année scolaire. Il y a le temps école de devoirs, et aussi le temps animation (ateliers, sorties, mercredis et même les plaines de vacances)

L'EDD se déroule de 15h30 à 18h. Il y a d'abord un moment pour souffler puis de 16h à 17h c'est la séquence « devoirs ». Puis de 17h à 18h, sauf le jeudi, nous proposons des ateliers : théâtre, danse, déco-brico, détente (le lundi : sport collectif, jonglage, jeux). Le jeudi est réservé au conseil d'enfants : il s'agit d'un espace de discussion à partir des questions de chacun, des comportements observés...

Comment envisages-tu la relation avec les parents ?

Nous avons mis en place un lien « Enfants-Parents-EDD », et au vu des expériences vécues, nous avons privilégié ou renforcé ce lien cette année, en allant vers les parents une fois par semaine. (Quand nous raccompagnons les enfants le soir par petits groupes).

Nous les rencontrons également lors des bilans trimestriels en présence de l'enfant, et enfin à travers les réunions et fêtes au terme de chaque trimestre scolaire.

Ces moments visent à déconstruire la représentation de l'EDD des parents : trop souvent les parents se reposent sur les animateurs pour tout le suivi du travail scolaire. Nous devons donc rappeler le cadre qui délimite le travail de l'animateur et la notion d'aide aux devoirs.

Être animateur en EDD c'est aussi adresser l'enfant et ses parents à d'autres personnes ressources au sein du Cemôme ou parmi les partenaires.

Enfin, nous organisons parfois des moments uniquement pour les parents (journée à thème, jeux, sortie théâtre). Et bien sûr nous leur demandons de participer aux activités exceptionnelles avec les enfants.]

LES DEVOIRS, UN JEU D'ENFANT !

Julie Odent, détachée pédagogique au CFA, propose depuis 5 ans un module de formation intitulé « les devoirs, un jeu d'enfant ».

Pourquoi rendre les devoirs ludiques ?

Il y a tellement de raisons qui justifient l'utilisation de cet outil si riche qu'est le jeu !

Parce que l'enfant a besoin de bouger, de manipuler, de vivre les choses, et est heureux de jouer avec d'autres, et parce que l'enfant n'est plus prêt à faire du « papier-crayon » après une journée de travail à l'école ; parce que le jeu allège la lourdeur des devoirs, qu'il crée des liens forts entre les participants, qu'il développe leur créativité et qu'il propose une autre manière de s'exercer ; parce qu'il dédramatise certaines difficultés scolaires et bouleverse la relation avec l'adulte (quand celui-ci prend part au jeu) ; parce que le jeu responsabilise les en-

fants, qu'ils se sentent respectés, qu'ils deviennent acteurs et que le jeu les motive ; parce que c'est un cadeau d'avoir du plaisir ensemble, et de rire ensemble ; parce que le jeu véhicule une série de valeurs ; parce qu'il fait naître de la confiance, amène de la convivialité ; parce que c'est ce que l'enfant aime le plus faire, parce que c'est ce qu'il fait le plus...

Lorsque j'avais une classe de 5ème année primaire, nous pouvions passer l'après-midi dans la cour pour « travailler » l'orthographe par le jeu. Dans le rang de fin de journée, j'entendais des élèves dire : « Wouaw, super, cet après-midi, on n'a fait que jouer ». Ce qui n'était pas toujours regardé d'un bon œil par certains parents ou collègues... Alors,



bien sûr qu'ils savaient que nous jouions avec des notions d'orthographe (homonymes, conjugaison...), mais le fait de prendre du plaisir, de rire, de se lâcher, de ne plus avoir peur de ne pas savoir, d'être dehors, de bouger, d'être ensemble, ils n'avaient plus l'impression d'être à l'école, découragés devant un texte lacunaire.

On peut parfaitement combiner plaisir et travail !

Ensuite, en classe, c'est tellement plus facile de faire référence à un jeu (« Tu te souviens du jeu où tu devais attraper le foulard ? Dans quel cas devais-tu l'attraper ?... »), qu'à une fiche de théorie (« Tu te souviens de ce qui est écrit sur la fiche ? »). L'enfant retient plus facilement et plus durablement ce qu'il a vécu que ce qu'il a seulement écrit et parfois lu.

Comment s'y prendre pour rendre les devoirs ludiques ?

Pour qu'il y ait jeu, il faut qu'il y ait du plaisir, du hasard, un défi adapté (soit un défi commun - jeu coopératif, soit un défi par équipe - jeu compétitif). Il faut pouvoir prendre des risques sans conséquence. L'emballage et

le matériel ont toute leur importance. Les enfants aiment utiliser leur corps, bouger, courir, manipuler des choses. Il faut rendre les choses les plus concrètes possibles, les faire vivre avec son corps.

Les enfants aiment aussi rire, être surpris, choisir une stratégie, effectuer une activité en équipe. Il faut donc tenir compte de ceci aussi. Rajoutons à cela l'humour et l'imagination.

En termes de matériel, notons qu'il est possible de faire beaucoup de choses avec peu de moyens : qu'il s'agisse de capsules, de galets, de feuilles de brouillon ou de marqueurs, tout peut faire farine au moulin.

On peut aussi amener les enfants à créer eux-mêmes des jeux sur le thème de leur leçon. Ils débordent d'idées surprenantes ! Ils sont alors autonomes, responsables, imaginatifs et tellement fiers du jeu ainsi créé !!

Tous les apprentissages scolaires doivent-ils forcément devenir ludiques ?

Non, cela n'aurait pas de sens de tout mettre à la sauce du jeu. Il y a d'autres moyens



de rendre les choses attractives et intéressantes : travailler par projet, utiliser la pédagogie active ou constructiviste, effectuer des visites diverses, rencontrer des personnes...

Ceci dit, dans les écoles de devoirs, le jeu reste l'outil le plus facile à mettre en place pour rendre les travaux plus attrayants.]



Le CFA propose une formation intitulée « Les devoirs, un jeu d'enfant ». Quelle est son approche ?

La formation s'adresse aux personnes travaillant dans les écoles de devoirs, dans les écoles ou aux parents qui ont des difficultés à mettre au travail les enfants revenant de l'école. Ce module propose de jouer avec les apprentissages scolaires : des jeux d'intérieur, d'extérieur ou de plateaux. On peut, par exemple, jouer aux cartes pour étudier les tables de multiplication ou jouer au jeu du foulard pour travailler l'orthographe, ou encore jouer à « Qui est-ce ? » pour réviser la géographie !

Les objectifs de cette formation sont d'expérimenter le plaisir de jouer, de faire le plein de jeux autour des apprentissages scolaires, de découvrir des outils pour créer des jeux simples et de s'entraîner à l'animation de jeux.

Au niveau méthodologique, ce module propose un aller-retour entre séquences de jeux vécues en groupe et points théoriques. L'objectif est de permettre aux participants de prendre du recul sur leur pratique quotidienne et de créer des jeux en fonction de celle-ci. Le partage d'idées et de pratiques entre les participants est aussi un levier puissant de cette formation. C'est bien connu : il y a plus dans plusieurs têtes que dans une...

Depuis 2012, un 3ème jour a été ajouté. D'abord, parce que les participants demandaient un retour sur leurs essais, leurs difficultés suite aux deux premiers jours. Cela permet aussi de partager les expériences de chacun. Ensuite parce que l'on s'est vite rendu compte que, si les participants étaient convaincus, il fallait aussi pouvoir convaincre d'autres acteurs de l'école qui n'avaient pas suivi cette formation. Lors du 2ème jour, la formation propose des outils de communication, pour expliquer l'intérêt du ludique auprès des parents, des directions, des enseignants, et pour obtenir du matériel, une armoire, un local adapté, ou même un petit budget pour acheter ou louer des jeux... Exemple : le besoin des parents est que leurs enfants aient terminé leurs devoirs. Le besoin de l'animateur est d'introduire le jeu pour la réalisation des devoirs. Si l'animateur peut expliquer que les devoirs seront faits, mais de manière ludique, rendant par la même occasion les enfants plus heureux, le message passera évidemment mieux que si l'on annonce aux parents que leurs enfants vont jouer après l'école.

Formations et Animations

} **Tous gagnants ! Jeux coopératifs**

Objectifs : pratiquer la coopération en s'amusant. expérimenter la participation de tous à la réussite collective. compléter sa boîte à outils de jeux coopératifs pour développer la confiance en soi, le respect de l'autre, la cohésion de groupe, la créativité et la solidarité.

Se perfectionner dans la mise en place et l'animation d'un jeu coopératif

Dates : les 13 et 14 mai 2013

} **Stimuler l'imaginaire des enfants**

Nous vous proposons une série d'outils pour inventer des personnages, des histoires et les raconter ou les jouer, notamment en regardant les objets comme des personnages et/ou en les utilisant d'une manière insolite. La bizarrerie que représente l'usage insolite d'objets offre un sentiment de grande liberté et permet d'inventer les histoires les plus folles.

Nous aborderons le théâtre d'objets qui propose de manipuler les objets comme des marionnettes. En observant la forme de l'objet, on définit le caractère du personnage, sa voix, son rythme, sa démarche... puis on le fait vivre.

Dates : les 3, 4, 10 et 11 juin 2013

} **L'Ennéagramme : une démarche novatrice pour**

améliorer la gestion d'équipe !

Objectifs : découvrir les neuf types de personnalité définis par l'ennéagramme : motivation, valeurs fondamentales, ressources, points faibles, style de communication, réactions sous stress,... ; identifier son profil de personnalité ; s'entraîner à se « mettre sur la longueur d'onde » des profils avec lesquels la communication est plus difficile.

Dates : les 5, 6 et 7 juin 2013

} **Danse et voix**

Cette formation a pour but d'explorer les liens étroits qui unissent la danse et la voix.

Le travail sur la voix approfondit l'ancrage du mouvement dans le corps et le mouvement dansé permet une émission plus libre de la voix.

Nous proposons une exploration évolutive du «spontané» vers le «construit» en passant par l'improvisation (création dans l'instant), l'apprentissage, se souvenir, retenir, choisir, construire, composer, présenter, regarder et partager.

Dates : les 12, 13 et 14 juin 2013

} **Faire un spectacle en 4 jours**

Voici une formation qui vous offrira l'expérience de la création d'un spectacle en groupe en utilisant les ressources de chaque individu. Nous vous proposerons des activités pour découvrir le théâtre, créer un climat de confiance dans un groupe et déclencher rapidement une situation théâtrale.

Nous vous proposerons également des outils techniques pour affiner la qualité théâtrale des scènes créées (comment être compris du public sans être explicatif, comment provoquer une émotion, donner de l'épaisseur à un personnage...).

Dates : les 9, 10, 23 et 24 septembre 2013

Pour obtenir plus d'informations ou vous inscrire à l'un de nos modules :

Vous pouvez nous joindre au 02 / 511 25 86, vous pourrez obtenir notre brochure gratuitement.

Visitez notre site Internet !

Outre la description de notre programme pour la saison 2013, vous pourrez aisément procéder en ligne à votre inscription aux formations de votre choix. Vous y trouverez également le CFAlien au format pdf. Chaque numéro se penche sur un thème spécifique dont les plus récents sont la jeunesse, l'animation, les écoles de devoirs, le théâtre-action, la création collective, la professionnalisation du métier d'animateur, l'animation vidéo...

En visitant notre site, profitez-en pour vous inscrire à notre lettre d'information mensuelle. Courte et directe, celle-ci vous tient au courant des prochaines activités du CFA.

Une seule adresse :

www.cfaasbl.be

Réduction pour les animateurs socioculturels !

Les animateurs actifs dans le domaine socioculturel à titre professionnel ou volontaire bénéficient de réductions sur la plupart de nos formations. Profitez-en ! Lorsqu'il y a possibilité de réduction, le prix réduit est précédé d'un *.

Du « sur mesure » !

Le CFA est à votre écoute. Il sera le partenaire efficace de votre association pour toute une gamme de projets. N'hésitez pas à nous contacter.

Ont collaboré à ce numéro :

Rédaction :

Pierre-Alain Gerbeaux et Lamia Kebbouh

Photos et illustrations : Thierry Bouüaert et le CFA.

Photo de couverture : CFA

Infographie : Derry

Avec le soutien du Ministère de la Fédération Wallonie - Bruxelles et de la Commission communautaire française de la Région de Bruxelles-Capitale

